



Commune de Rueyres

Formulaire de demande de subvention

Certificat Energétique Cantonal du Bâtiment - CECB+

Date de la demande :

Requérant : Nom : Prénom :

Rue : n° tél :

Email : IBAN ou CCP :

Travaux : date prévue de l'audit :

date prévue du rapport :

Cette demande doit être adressée par écrit à la Municipalité de Rueyres. Le requérant informera la municipalité de la prestation et présentera une copie de la facture de son prestataires et les conclusions du rapport à la Municipalité. Le requérant prouvera que la subvention cantonale 2017 pour le CECB+ a été demandée et refusée. Si une subvention de la confédération était mise en place également, la même demande pour cette dernière est exigée. Pour rappel, la commune subventionne le complément au 50% du coût du CECB+ (complément aux taxes cantonales et éventuellement fédérales).

En cas de question, vous pouvez sans autre vous adresser au Municipal en charge du dicastère de l'énergie (ou de son suppléant en cas d'absence).

Le soussigné atteste avoir pris connaissance du « Règlement sur l'utilisation du fonds pour les énergies renouvelables et le développement durable ».

Signature du requérant :

Décision de la municipalité ¹⁾ : date : accepté refusé montant :

Le Syndic

La Secrétaire

Stéphane Jordan

Corinne Henry

1) Sous réserve de la disponibilité financière du fonds selon le Règlement sur l'utilisation du fonds pour les énergies renouvelables et le développement durable.